

Le 20 septembre 2019

Mobilités douces :

Inauguration de la passerelle Mantes-la-Jolie/Limay

Après 24 mois de travaux, la passerelle qui relie la Place de l'étape à Mantes-la-Jolie, à proximité de la collégiale, au théâtre de verdure situé sur l'Île aux Dames, est désormais ouverte aux cyclistes et piétons. Cet ouvrage impressionnant, d'une longueur de 204 mètres pour une largeur variable comprise entre 6 et 7 mètres, a coûté 3,9 millions d'euros HT. Véritable promenade au-dessus de l'eau, cette nouvelle passerelle permettra de renforcer les liens entre les villes de Mantes-la-Jolie et Limay, favoriser les déplacements écoresponsables, et faciliter le quotidien des usagers non-motorisés.



Accéder à l'album "Passerelle Mantes-la-Jolie/Limay" en cliquant sur la photo.

Une passerelle dédiée aux piétons et aux cyclistes

Jusqu'ici, les ponts reliant Mantes-la-Jolie et Limay ne permettaient pas le passage sécurisé des piétons et des cycles. Grâce à cette nouvelle passerelle, totalement indépendante du tracé du pont emprunté par les véhicules motorisés, la structure offre un point de vue idéal sur la Seine et les berges, à l'écart des voitures.

La bande côté pont est dédiée aux cycles, tandis que celle côté Seine est réservée aux piétons. La distinction entre le passage des vélos et celui des marcheurs invite le promeneur à s'arrêter sur la passerelle. Un banc matérialise cette séparation et forme un balcon ouvert sur la Seine. À mi-chemin, les deux parcours se rejoignent et permettent de passer d'un espace à l'autre. L'ouvrage, principalement constitué d'acier et de revêtement en bois, a été pensé dans une démarche écoresponsable par l'agence Dietmar Feichtinger Architectes, concepteur, entre autres, de la passerelle Simone de Beauvoir à Paris.

Une réalisation pensée pour aménager et valoriser les berges de Seine

La création de la passerelle Mantes-la-Jolie/Limay s'inscrit dans un ambitieux projet visant à impulser une nouvelle dynamique pour l'aménagement et la valorisation des berges de la Seine et de son patrimoine.

Cet objectif est engagé par le Syndicat Mixte d'aménagement des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO), porté par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et soutenu activement par le Département des Yvelines.

Dans le prolongement de la création de la passerelle Mantes-la-Jolie/Limay, le vieux pont reliant la « Maison du Passeur » situé rive droite, côté Limay, à l'Île aux Dames sera prochainement restauré et une seconde passerelle reconstituera les deux arches manquantes.

Ces nouvelles infrastructures, dédiées à la mobilité douce, illustrent la volonté des acteurs territoriaux d'améliorer la qualité de vie des habitants des deux rives de la Seine et renforcer l'attractivité économique et touristique des territoires concernés.

En complément de ces aménagements, la Communauté urbaine GPS&O a choisi l'Île aux Dames, à proximité de la gare, pour implanter son premier hub urbain multiservices qui sera inauguré en même

temps que la passerelle. Cette plateforme combine une offre de transport multimodale (aire de covoiturage, bornes de recharge pour véhicules électriques, parking vélo et voiture, arrêt de bus...) avec une palette de services de proximité (dépôt de pain, lockers, food trucks, ateliers mobiles de réparation de vélo...), l'objectif étant de mailler le territoire d'un réseau de 77 hubs multiservices d'ici 2024, année de mise en service d'Eole.

- **Montant global de l'opération, avec la restauration du vieux pont : 9,57 M€ HT :**
 - La Région Île-de-France : 51 %,
 - Le Département des Yvelines : 18 %,
 - L'Etat : 17 %,
 - La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise : 14 %
- **Maîtrise d'ouvrage :** Syndicat mixte d'aménagement des berges de la Seine et de l'Oise (SMO), Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
- **Mandataire (Maîtrise d'ouvrage déléguée) :** Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA)
- **Programmiste :** CEC Ingénierie (Boulogne)
- **Maîtrise d'œuvre :** Dietmar Feichtinger Architectes, agence Manciulescu pour l'intervention sur le Vieux Pont de Mantes-la-Jolie
- **Réalisation des travaux :** Razel Bec, Viry

CONTACTS PRESSE :

DÉPARTEMENT DES YVELINES :

Amélie Bailleau – abailleau@yvelines.fr – Tél : 01 39 07 78 41 – Mobile : 06 10 68 07 49

GPSEO :

Xavier Tondi – xavier.tondi@gpseo.fr - Tél : 01 82 86 00 98 - Mobile : 06 60 44 98 75

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE :

servicepresse@iledefrance.fr - Tél : 01 53 85 73 11